

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 33 (1962)
Heft: 9

Artikel: Une enquête de l'ADIJ : ce qu'on en pense dans le Jura
Autor: Duvanel, J.-Cl.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sa participation à une Communauté élargie, des engagements allant au-delà de ceux auxquels elle a souscrit dans l'AELE. Il faudra à cet égard distinguer entre les règles et pratiques nationales, qui sont des conditions de l'existence de la Suisse, et celles d'entre ces règles et pratiques qui ne font que sanctionner des habitudes, si je puis dire, de « vieux garçon ».

* * *

Par sa situation géographique, par son histoire, par sa culture, par les liens économiques mais aussi par ceux du cœur, la Suisse appartient à l'Europe. Aussi, pour autant que les parties en présence en aient la volonté, des solutions permettant à notre pays de coopérer toujours plus étroitement avec ses partenaires européens devraient pouvoir être définies. Elles le seront d'autant plus sûrement si nous admettons, comme Bourbon Busset, que nous ne devons pas nous contenter de prévoir le futur en extrapolant le passé, mais imaginer l'avenir pour pouvoir dès maintenant agir sur lui et si nos partenaires se souviennent qu'il est dit quelque part que dans le caractère du Confédéré il y a un morceau de granit et qu'une nation puissante pourrait peut-être nous avaler, mais jamais nous digérer.

Arthur DUNKEL

chef de service à la Division du commerce
au Département fédéral de l'économie publique

UNE ENQUÊTE DE L'ADIJ

Ce qu'on en pense dans le Jura

1. *A la mi-décembre, le Président de la Confédération a adressé au Marché commun une lettre dans laquelle la Suisse exprimait son désir de négocier avec les « Six » les conditions d'un rapprochement entre eux et nous. Approuvez-vous cette démarche ?*
2. *Ainsi que l'a précisé M. Walhen, à la fin de janvier, la Suisse ne saurait transiger sur les deux points essentiels suivants : indépendance et neutralité. Or, dans les conditions politiques d'adhésion au Marché commun, ce dernier prévoit implicitement un engagement du candidat à l'égard de l'Occident en matière de politique étrangère. Il estime que l'acceptation du cadre institutionnel existant ne doit pas exclure a priori « les évolutions politiques de la communauté dans le sens d'un renforcement de ses éléments communautaires ». Etes-vous de l'avis de M. Wahlen ? Ou, pour obtenir des avantages économiques, sinon pour ne pas être étouffés économiquement, estimez-vous qu'il faut faire des sacrifices politiques ?*
3. *Plutôt que de devenir membre du Marché commun, la Suisse, se référant à l'article 238 du Traité de Rome, voudrait réaliser un accord d'association. La Commission politique de la Petite Europe, elle, estime que l'adhésion est la règle et l'association l'exception. Croyez-vous que la Suisse, en ce qui la concerne, pourra faire admettre l'exception ?*
4. *Doit-on se borner à rechercher avec le Marché commun une formule d'accord purement douanière dans le cadre du Gatt,*

solution qu'écarte d'ailleurs la Commission politique de la Petite Europe, qui se prononce également en faveur de la conclusion d'accords de coopération économique, notamment « avec les pays qui désirent s'associer pour mettre leurs échanges commerciaux à l'abri d'une menace concrète » ?

5. *Quelle est, pensez-vous, l'opinion générale de la population suisse face au Marché commun ? Croyez-vous que la population jurassienne ait une opinion différente de celle de l'ensemble du pays ?*

Tel est le questionnaire que, il y a quelques semaines, nous avons adressé à une vingtaine de personnalités politiques et économiques du Jura.

Etant donné ce genre d'enquête, il va de soi que nous ne publierons pas les noms des représentants aux Chambres fédérales et des grands industriels jurassiens que nous avons approchés. Franchement, ils nous ont expliqué leurs vues. C'est bien pourquoi, d'ores et déjà, nous tenons à les remercier de la confiance qu'ils nous ont faite et du temps précieux qu'ils ont pris à rédiger leurs réponses ou à nous recevoir.

Question 1

La Suisse a-t-elle raison d'engager des négociations avec la CEE ?

A cette question, les participants à notre enquête ont répondu oui à l'unanimité.

— J'approuve nos dirigeants à 100 %, précise un Conseiller national.

Quant aux industriels, ils sont tout aussi catégoriques :

— A grande entreprise, grands moyens. A grands pays (ou groupe de pays), grands moyens également, précise l'un d'eux. La concurrence étrangère a déjà pris des proportions telles que nous serons bientôt en difficulté pour exporter. D'une part, nos prix de revient sont trop hauts (en raison de la faible production comparée à ce qui se fait à l'étranger) et, d'autre part, les forts droits de douane de certains pays chargent nos produits.

Intéressant commentaire que nous fait cet autre industriel :

— L'évolution économique de l'Europe, voire du monde occidental, est une réalité en inexorable développement. Face à ce courant historique, le fait de soupeser les avantages ou les désavantages de notre attitude ne demeurera que de la rhétorique. Le problème doit en effet être envisagé comme celui de la décolonisation : les événements seront toujours plus forts que le raisonnement subjectif influencé par des facteurs sentimentaux. L'état actuel prouve déjà que la scission de l'Europe en deux marchés distincts ne saurait être maintenue à la longue. La désagrégation de l'AELE a commencé le jour où la Grande-Bretagne a entrepris les démarches tendant à son entrée au Marché commun.

Engageant déjà le débat quant au fond même de la question, un troisième industriel nous répond catégoriquement :

— On a déjà trop tardé à commencer la négociation. En entrant dans le bateau de la Grand-Bretagne, qui était plutôt un torpilleur qu'un bateau-marchand, on s'est trompé. Voilà qui rendra les pourparlers d'autant plus difficiles que l'Angleterre n'a pu envoyer par le fond le Marché commun.

Question 2

La Suisse ne saurait-elle transiger quant à son indépendance et sa neutralité ?

S'il est aussi catégorique, c'est que le dernier industriel, dont nous venons de rapporter le propos, est un fervent partisan du Marché commun. Seul de cet avis d'ailleurs — mais, à dessein, nous insisterons sur les raisons qu'il nous a données — il estime que, historiquement, le Marché commun constitue la seule chance de l'Europe et, partant, de la Suisse :

« On ne peut marcher sans chaussure, déclare-t-il. Or, si le pied est l'économie, la chaussure, c'est la politique. L'union de l'Europe est nécessaire, d'abord parce que l'Europe a définitivement perdu sa place comme centre du monde au cours de la deuxième guerre mondiale. Les nouvelles puissances extra-européennes, déjà existantes ou naissantes, sont tellement supérieures à chacun des Etats européens que les peuples de notre continent ne peuvent défendre leurs intérêts en face d'eux qu'en commun, s'ils veulent éviter de devenir le jouet d'intérêts plus puissants. Unie, l'Europe battrait tout le monde. Elle contribuerait à élever le standing de vie du monde entier.

» La neutralité est devenue un mythe. La philosophie a changé. Pivot de l'Europe, pour en rester la plaque tournante, la Suisse doit se rappeler que tout isolement politique et philosophique lui serait préjudiciable. Ne pas rentrer dans le Marché commun équivaldrait à un suicide. L'industrie risquerait de s'expatrier.

» Mais il ne faut pas penser à l'échelon suisse seulement. Il faut s'élever à l'échelon européen. Il faut que notre continent prouve aux Etats-Unis sa volonté de vivre. Il faut qu'il démontre son intention et sa capacité d'exister sans le soutien perpétuel des Etats-Unis. En ce moment, cela est valable surtout dans le domaine militaire. Dans ce secteur, comme dans tant d'autres, l'Europe s'assurera le plus aisément de l'intérêt durable des Américains en devenant forte elle-même. car c'est ainsi qu'elle sera capable de leur offrir le plus en échange. Seule une Europe forte, c'est-à-dire unie, pourra être à la longue ce partenaire digne de la confiance des Etats-Unis, ce partenaire qui pourra, à son tour, faire confiance aux Etats-Unis et qui, dans le cadre de ce lien, gagnera et conservera la conscience de soi-même.

» Par ailleurs, le progrès rapide et universel de la science et de la technique, qui s'est manifesté surtout depuis la deuxième guerre mondiale et se poursuit, nécessite l'union de l'Europe. Ceux qui ne sont pas capables de suivre son rythme, tombent rapidement dans l'insignifiance, sont « dépassés » politiquement, économiquement et socialement. Et il n'est possible de suivre le rythme de ce progrès que dans le cadre de larges espaces économiques qui seuls offrent les moyens financiers, créent les grands marchés, rendent possible la rationalisation, l'accroissement de la production et la division du travail indispensables à cette évolution. Seuls, ces larges espaces économiques offrent les bases d'un progrès dont bénéficieront de larges couches de la population et qui garantiront ainsi la sécurité et la stabilité sociale.

» Un espace économique englobant le monde entier — ou même seulement le monde libre dans son ensemble — qui puisse répondre à ces besoins n'est pas encore possible actuellement et ne peut être atteint directement. Toutefois, de grands marchés régionaux existent

déjà ou sont en voie d'être créés : les Etats-Unis, le bloc soviétique (COMECON), la Chine, l'Inde — et la CEE. La nécessité de l'union économique, comme celle de l'union politique, n'est donc nullement abstraite et ne permet pas que l'on hésite. C'est une nécessité bien concrète, et la seule question qu'il est permis de se poser est celle de savoir si nous, Européens, voulons la comprendre ou si nous voulons tomber dans un isolement qui nous ferait perdre toute possibilité d'autodétermination.

» Ensuite, il y a la menace de l'impérialisme communiste qui plane sur l'Europe. Nous pouvons constater chaque jour combien il est facile à la politique obstinée et consciente du but à atteindre que suit Moscou, de dresser les uns contre les autres les peuples de l'Europe, de semer la méfiance parmi nous, et de menacer chaque Européen dans sa foi en la possibilité de vivre une vie libre. Seule, une Europe qui affirme son unité, et par là même sa force, peut nous donner à la longue la confiance en nous-mêmes dont nous avons besoin pour affronter ce danger, et seule cette Europe unie peut ainsi sauvegarder nos libertés traditionnelles.

» L'union de l'Europe doit impliquer la renonciation des peuples européens à des exigences nationalistes et impérialistes. Et cette renonciation — liée à un mode de vie libéral et à une puissance économique garantie par l'union — est la plus susceptible d'exercer à la longue une puissante force d'attraction sur les peuples de l'Europe de l'Est vivant sous la domination communiste et sur les peuples en plein réveil de l'Asie et de l'Afrique ; c'est la seule possibilité de faire reculer le communisme en Europe et empêcher qu'il prenne une plus grande extension dans le monde. »

Nous l'avons dit, un seul des participants à notre enquête a estimé que la Suisse devait jouer à fond le jeu européen, qu'il fût économique ou politique. Tous les autres sont d'un avis opposé. Même cet industriel qui réserve l'avenir lorsqu'il déclare :

« Nous ne pourrons, à la longue, rester neutre (d'ailleurs nous ne le sommes déjà pratiquement plus).

» Face à un monde qui se groupe selon des affinités idéologiques ou géographiques, ou encore selon des intérêts économiques ou militaires (cela afin d'augmenter les puissances de « conviction », de production, de défense, etc.) nous ne pouvons rester indifférents parce que nous finirons par être isolés.

» Pourtant, pour le moment, il est intelligent de ne pas céder sur les deux points (indépendance, neutralité) qui ont fait notre force. S'appuyer sur cette sécurité est de bonne politique, surtout si d'autres pays neutres posent des conditions analogues. »

Même cet économiste aussi qui estime qu'il ne faut pas renverser les étapes :

— Une collaboration économique très étroite, dit-il, si elle parvient un jour à se réaliser entre les nations de l'Occident, conduira nécessairement à une union politique et militaire ; il ne convient pas, logiquement, de commencer par celle-ci, ce que ne comprendrait probablement pas, d'ailleurs, le peuple suisse. Il faut d'abord laisser mûrir les conditions objectives d'une union sur tous les plans, union qui, si elle était réalisée dès à présent, serait artificielle et précaire. Ce mûrissement des conditions objectives ne peut être atteint qu'à la longue, par l'établissement d'une collaboration économique toujours plus étroite.



**Les assurances sont
des affaires
de confiance**

**La Bâloise-Vie
La Bâloise-Accidents**

Agence générale pour le Jura bernois :
Bienne, rue du Bourg 1

1107

**LE TEMPS
EST UN
GRAND
MAITRE...**

mais vous n'épuiserez jamais
le plaisir de posséder une
montre robuste, précise, finement
élégante et qui ne vieillit pas.

LONGINES
MONTRE SUISSE DE HAUTE PRÉCISION

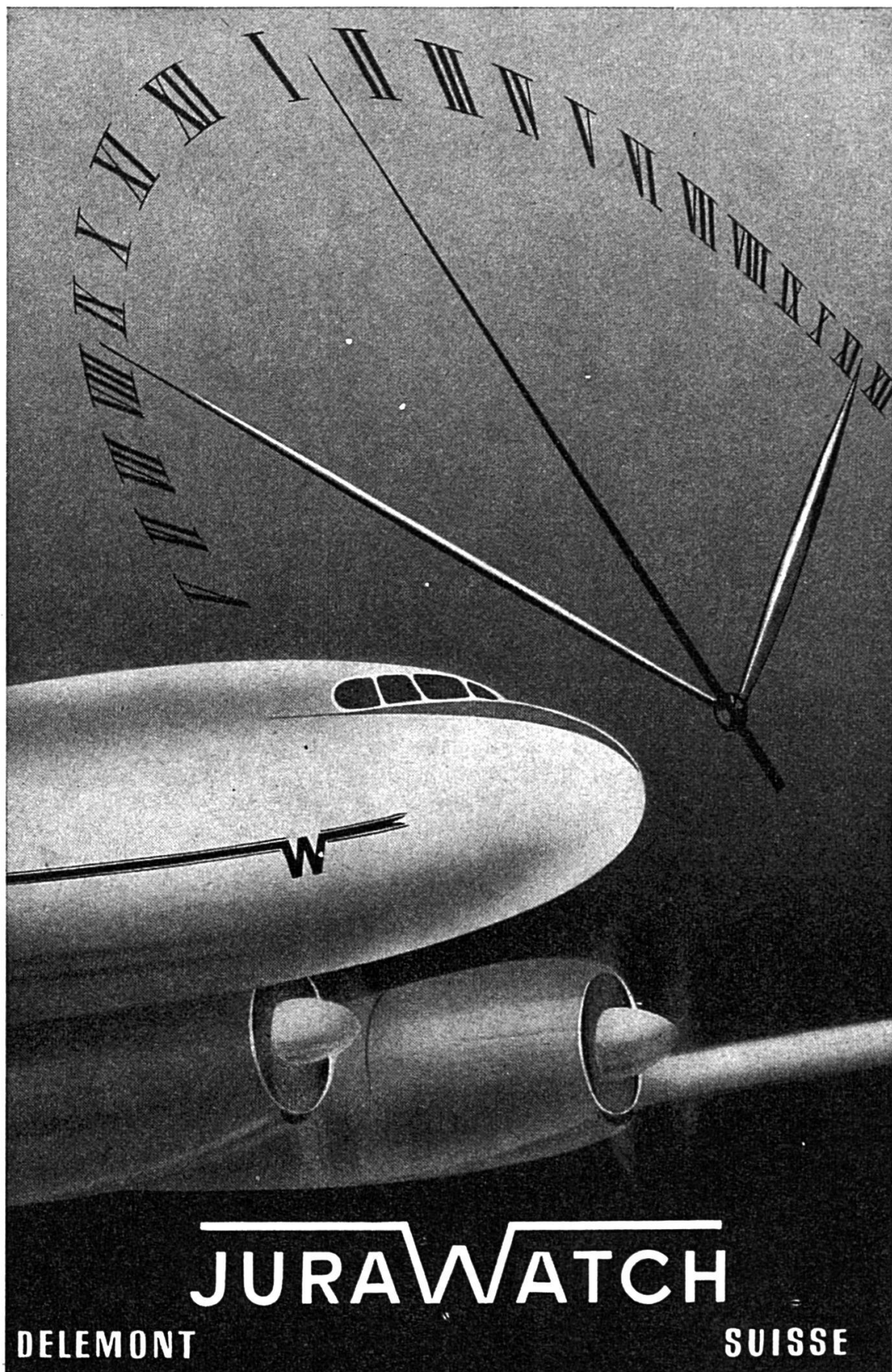


Réf. 7161
Modèle en or 18K -
Ø 17,60 mm - cadran
riche - glace saphir
à facettes doubles
Fr. 450.-

LONGINES
Flagship
automatic

Avec ou sans
calendrier - seconde
au centre ou petite
seconde - antichocs -
antimagnétique
Depuis Fr. 335.-

1067



DELEMONT

SUISSE

1113

Par contre, catégoriques sont ces avis émanant d'industriels :

— Une adhésion de la Suisse au Marché commun ne devrait se faire que si notre pays peut maintenir entièrement son indépendance et sa neutralité traditionnelles.

— Aucun avantage économique ne peut justifier l'abandon de nos principes fondamentaux d'indépendance et de neutralité auxquels nous devons tenir avant tout, même si cela devait nous imposer des sacrifices économiques.

— Lors de toute discussion ayant en vue un compromis, la position de départ de chaque partenaire sera extrême. La nôtre ne peut effectivement pas se fonder sur un compromis concernant l'indépendance et la neutralité de notre pays. Même si elles se limitent aux domaines économique et social, les concessions que nous serons néanmoins appelés à faire auront inévitablement une répercussion politique.

Les politiciens sont tout aussi affirmatifs :

— De plus en plus l'économique prend le pas sur la politique, nous précise un conseiller national. Mais il y a des limites qu'on ne saurait franchir. Un Etat neutre doit pouvoir fixer une politique qui respecte ses traditions et son régime. La Suisse ne pourrait, dans le Marché commun, souscrire à des actions économiques dont le but serait politique. Elle doit s'assurer aussi que, dans le domaine militaire, sa souveraineté sera respectée. Les recrues helvétiques accepteraient-elles, un jour, d'être téléguidées par un organisme qui déborderait le cadre de la défense nationale suisse ?

Question 3

La Suisse pourra-t-elle faire admettre l'exception et entrer dans le Marché commun à titre d'associé plutôt que de membre ?

— Il est impossible de prédire quelle sera l'issue des négociations amorcées entre le Marché commun et la Suisse, estime un industriel. Notre pays réussira probablement à obtenir des concessions tenant compte de sa particularité sur le plan international. Le problème suisse constitue certainement une exception. Ces concessions devront cependant être conquises de haute lutte, car un petit pays a toujours de la peine à défendre sa position envers les grands. Elles n'auront qu'un caractère passager et feront graduellement place à des compositions de plus en plus profondes.

— Elle le devrait, prédit un économiste. Sa situation est forte, politiquement plus encore qu'économiquement, à l'égard de la petite Europe, constituée de pays qui sont d'anciens ennemis, ce dont se souviendront les mémoires même les plus courtes. Or, chacun de ces pays n'a jamais eu qu'à se féliciter de la neutralité suisse, ce qui a été dit et proclamé bien haut jusqu'à présent (à l'exception de quelques exaltés de Hollande ou d'ailleurs, fort peu représentatifs de l'opinion publique de leurs pays). Chacun en Europe n'avait-il pas intérêt à cette neutralité suisse, dans un passé qui n'est tout de même pas si lointain ? Et le délégué français pourrait-il d'aventure le nier en se trouvant en face du délégué allemand ? On dira que les conditions se sont modifiées. Mais l'argument est sans valeur, aussi longtemps qu'il n'est pas établi sur des faits. Qui a jamais démontré que dans un éventuel conflit de l'avenir, la neutralité suisse constituerait un danger, ou un

handicap pour les nations de l'Occident ? Quel militaire compétent, de l'OTAN ou d'ailleurs, a jamais tenté de démontrer cela ? Quel politicien a jamais prétendu sérieusement qu'il se pourrait, dans l'éventualité d'un tel conflit, que la Suisse se trouve dans l'autre camp ? Qui ne voit finalement que tout cela n'est que mauvais prétexte à la volonté de l'étranger de pratiquer à nos dépens une véritable politique d'impérialisme économique, en marge et au-delà d'une coopération utile à toutes les parties ? Mais ceci, il est vrai, est encore conforme aux usages, et normal dans le cadre des négociations. A nous de savoir ce que nous voulons, et jusqu'où aller, sans sacrifier ni notre indépendance politique, ni notre neutralité. Et sans oublier non plus que notre éventuelle adhésion aux dispositions économiques de la CEE est profitable à tous, et pas seulement à la Suisse. Il ne s'agit pas d'un secours que nous sollicitons.

Pour cet industriel, le futur est fonction du passé :

— La Suisse, signale-t-il, ayant refusé depuis longtemps de faire partie d'alliances politiques étrangères et ayant également eu la sagesse de s'abstenir de devenir membre de l'ONU pour ne pas devoir prendre parti pour ou contre, il est raisonnable de penser que les pays du Marché commun devraient continuer à lui reconnaître son statut de neutre et lui permettre l'association plutôt que l'adhésion.

Les politiciens ratifient cet avis :

— Un compromis doit pouvoir être trouvé, déclare un conseiller national. Si, entre l'Amérique et la Russie, il existait une Europe unie cela constituerait une force extraordinaire de neutralisation. D'ailleurs, qui dit qu'un jour la Russie, qui appartient au patrimoine européen, ne regardera pas une fois de plus du côté de la France ?

Question 4

La Suisse doit-elle se borner à rechercher avec le Marché commun une formule d'accord purement douanière dans le cadre du Gatt ?

Cet industriel ne le pense pas :

— Une solution recherchant un accord purement douanier, écrit-il, serait à mon avis d'emblée vouée à l'insuccès. La discussion portera certainement sur des facteurs d'ordre économique et social. Dans le domaine social, les réglementations en vigueur dans les pays de la CEE et celles du nôtre procèdent de systèmes très différents. Accorder ceux-ci, dans l'intérêt même de notre ordre social, sera certainement une tâche ardue.

Un politicien n'exclut pas cette hypothèse mais il précise :

— La question se ramène à celle-ci : « Par où commencer ? » Or, l'essentiel n'est-il pas de commencer ? Que ce soit sous une forme ou sous une autre, rien n'est jamais définitif ni irrémédiable, aussi longtemps que nous conservons notre indépendance. D'ailleurs, une évolution lentement progressive est infiniment préférable à des bouleversements subits. Le chantage politique fausse, ici aussi et une fois de plus, la juste vision des choses. Que signifie, par exemple, cette volonté de : « mettre leurs échanges commerciaux à l'abri d'une menace concrète » ? De quelles menaces s'agit-il ? De la concurrence ? Evidemment pas, puisque son principe est plus fermement établi que jamais (et très curieusement, d'ailleurs) par le Traité de Rome et l'esprit qui

préside aux travaux de la CEE. D'une politique de dumping de l'Est ? Très probablement, et l'hypothèse doit être envisagée, effectivement. Mais la Suisse, avec ou sans Marché commun, demeurerait-elle passive en présence d'une politique semblable ? Personne ne peut seulement y songer une seconde. Donc, rien ne sera changé, si ce n'est le fait que la Suisse refuserait probablement de s'associer à une guerre économique contre l'Est dont l'Occident prendrait l'initiative. Et ce serait très bien ainsi, car semblable guerre n'a jamais eu, et ne peut jamais avoir d'effets positifs pour celui qui la mène.

Quant à cet autre industriel, il est, lui, catégorique :

— L'association au Marché commun, dit-il, devrait se borner à des accords purement douaniers.

Question 5

Quelle est, en Suisse et dans le Jura, l'opinion générale de la population face au Marché commun ?

Tout comme ce maire jurassien qui nous écrit que, en l'occurrence, il convient de faire confiance à nos autorités, cet industriel estime que la solution de cette question très complexe sera fortement influencée par l'attitude de nos dirigeants. Il nous précise :

— Je crois que, dans l'ensemble, la population suisse et celle du Jura verraient volontiers l'adhésion de la Suisse au Marché commun, à condition, bien entendu, que notre droit à notre indépendance et à notre neutralité soit reconnu. A mon avis, l'opinion de la population jurassienne devrait être la même que celle de nos autres concitoyens.

Quant au maire cité plus haut, il s'explique ainsi :

— Je n'ai pas l'impression que nous ayons les éléments nécessaires pour formuler une appréciation valable. Par ailleurs, je suis d'avis que la population jurassienne n'a pas d'opinion différente de celle de l'ensemble du peuple suisse.

De fait, la méconnaissance du problème est également reconnue par cet industriel qui nous écrit :

— La population suisse en général et celle du Jura en particulier commencent seulement à s'éveiller aux problèmes soulevés par l'intégration européenne. La gravité de l'évolution n'est généralement pas suffisamment reconnue. La conjoncture actuelle n'est pas faite pour éclairer cet aspect de la question. Nous sommes encore enracinés dans notre particularisme national, sans nous rendre compte qu'il est en train d'être remplacé autour de nous par la philosophie moderne de la communauté continentale. Reconnaissons cependant que la création des Etats-Unis d'Europe ne se fera pas du jour au lendemain. Ayant déjà réalisé l'union de races, de langues et de religions différentes, par-dessus les « nationalismes » régionaux, notre pays peut utilement collaborer à l'œuvre en gestation et y apporter le fruit de sa longue expérience. Celle-ci nous a appris que l'unification est une affaire de longue haleine. Alors même que notre attentisme passé n'était pas la solution idéale, une précipitation affolée serait tout aussi fautive.

On ne peut dès lors qu'approuver cet autre industriel qui, mettant l'accent sur « l'immense ignorance de la masse du public », relève :

— La presse renseigne la population de façon trop hachée. On ne fait pas voir le plan général. Quant au public, il a perdu l'habitude de réfléchir et de méditer.

Les politiciens, eux, se montrent plus... politiques. L'un d'eux précise :

— La population, malgré son extraordinaire promotion et sa curiosité, n'a pas encore pris conscience de l'importance du carrefour extraordinaire auquel on se trouve. Peut-être que, dans le Jura, en vertu de circonstances plus spéciales, on manifeste un intérêt supérieur que dans le reste du pays. Toutefois, je crois que le phénomène est général partout. Vu l'ampleur de la conjoncture, on engage des dépenses d'énergie stériles, on s'incruste dans un individualisme égoïste.

Est-ce d'ailleurs pour des motifs égoïstes que l'on penche du côté du Marché commun ?

Un industriel ne mâche pas ses mots quand il déclare :

— Je pense que l'opinion de la population est favorable au Marché commun, cela par peur de manquer de travail plutôt que par esprit de solidarité européenne. D'autre part, le sens profond, patriotique, de l'indépendance, de la neutralité n'est plus un critère important pour les jeunes. Les régions très industrialisées et qui travaillent pour l'exportation sont naturellement plus favorables au Marché commun que d'autres contrées dont l'économie est basée sur l'artisanat et la paysannerie, moins touchées par « l'internationalisation » des problèmes, plus attachées aux traditions et au sens de la patrie. D'autre part, l'élaboration d'une politique agricole commune rend méfiants nos campagnards.

En guise de conclusion

Tels sont les avis les plus caractéristiques que nous avons recueillis lors de notre enquête.

Peut-on, dès lors, tirer des conclusions ?

Nous n'aurons pas cette présomption. Dans le cadre de la campagne d'information que l'ADIJ a décidé de mener lors de sa dernière assemblée générale, nous avons tenu à interroger ceux qui étaient les plus qualifiés pour orienter la population.

L'évolution qui s'amorce dans le domaine de l'intégration européenne pose pour nous des problèmes très délicats. Tant qu'il s'agit de coopération des économies sur un plan en quelque sorte fédératif, la collaboration est relativement facile. Mais il en va différemment des institutions supranationales ou d'une intégration économique poussée à un degré tel qu'elle implique une intégration politique.

Et dire que, sans doute, l'avenir verra croître la difficulté que nous éprouverons à maintenir notre politique de neutralité si nous voulons nous associer plus étroitement aux organisations internationales qui jouent un rôle prépondérant dans l'évolution politique moderne...

J.-Cl. DUVANEL